

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mai 2012

DCM N° 12-05-07

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre du dispositif « Envie d'Agir ».

Rapporteur : Mme MEDOC, Conseiller Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir 3 projets au titre du dispositif Défi Jeunes primés par les jurys Envie d'Agir compétents dont la prise en charge d'une bourse, pour un montant total de **6 000 €**.

Bastien SIMON : « L'art de la chute » - création artistique

Bastien réalise un court-métrage de fiction satirique d'une dizaine de minutes, adapté de divers textes traitant du langage politique comme « L'art du mensonge politique », attribué à Jonathan Swift, ou « Lettre à mon frère pour réussir en politique » de Quintus Cicéron. Il s'agit de la première réalisation de Bastien dans des conditions professionnelles, après avoir déjà tourné divers clips musicaux, publicitaires ou documentaires. Les comédiens investiront pour l'occasion divers lieux messins d'importance, comme l'Hôtel de Ville, la Cathédrale, l'Opéra ou encore le Centre Pompidou Metz. Le coût total de l'opération s'élève à 39 062,27 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant de 1 000 €.

Maxime WALTZ : « Quand la magie arrive au théâtre » - création artistique

Maxime est un jeune artiste magicien qui étrenne depuis deux ans un spectacle mêlant prestidigitation et humour. Il prépare désormais un nouveau spectacle à base des mêmes ingrédients, mais cette fois-ci sous une forme théâtrale et en y incorporant des parties dansées. Bien qu'agé d'à peine 21 ans, Maxime possède en effet de nombreuses compétences dans les arts de la scène et tend à dépoussiérer l'image des spectacles de magie, trop souvent « ringardiés » à ses yeux. Le coût total de l'opération s'élève à 6 000 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 1 000 €.

Ludovic MENDES : « ENIDD » - création d'activité économique

Ludovic a entrepris de créer une société d'éco-nettoyage solidaire. Ainsi, à moindre coût, son activité reposera sur des techniques de travail et des produits respectueux de l'environnement d'une part, et proposera un accompagnement des salariés dans un souci de formation et de développement de leur parcours professionnel d'autre part. Ce projet doit permettre la création de deux emplois de gestion et la reprise de plus de 40 contrats de travail liés aux marchés visés. Par ailleurs, Ludovic affiche l'ambition de créer deux emplois administratifs supplémentaires à moyen terme. Le montant total du budget d'exploitation pour le premier exercice s'élève à 44 000 €. Au regard de l'originalité du projet et de son implication sociale, il est proposé la prise en charge de la bourse « Défi Jeunes » pour un montant de 4 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER

1) au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention de 2 000 € au titre du dispositif « Envie d'agir » et au bénéfice des projets suivants :

- | | |
|---|---------|
| - L'art de la chute (Bastien SIMON) | 1 000 € |
| - Quand la magie arrive au théâtre (Maxime WALTZ) | 1 000 € |

2) à Ludovic MENDES (ENIDD) une subvention de 4 000 € au titre du dispositif Défi Jeunes – Envie d'Agir pour la mise en œuvre de son projet « ENIDD »

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non-réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **6 000 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :
Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 51

Absents : 4

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ